

10.02.2015 - 08:20 Uhr

ESTI: Progressi nel cablaggio nella rete a media tensione / Les nouvelles lignes électriques dans le domaine de la moyenne tension sont en majorité câblées

Fehraltorf (ots) -

La statistique tenue par l'ESTI montre que les nouvelles lignes électriques dans le domaine de la moyenne tension sont en majorité câblées. La tendance est un peu moins marquée dans les niveaux de tension supérieurs.

Depuis plus de 10 ans l'ESTI répertorie le démontage et la construction des lignes aériennes. La tendance au câblage est surtout très marquée dans la moyenne tension (niveau de tension 5 ; la distribution régionale de courant pour l'alimentation des quartiers urbains, des villages ainsi que des petites et moyennes entreprises industrielles se fait par des lignes à moyenne tension de 10 à 35 kV) : au niveau de tension 5, on ne construit pratiquement plus de nouvelles lignes aériennes. L'observation au fil des 5 dernières années montre que seulement 2,2 % des lignes aériennes démontées ont été remplacées par de nouvelles.

L'ESTI ne dispose pas de chiffres concernant les lignes dans le domaine de la basse tension (niveau de tension 7 ; le courant pour les ménages est distribué par des lignes à basse tension de 400 ou 230 volts), car en règle générale celles-ci n'ont besoin d'aucune autorisation formelle. Mais ces lignes sont presque toujours câblées.

Pour les tensions à partir de 50 kV (niveau de tension 3 ; le courant pour l'alimentation électrique suprarégionale des réseaux des distributeurs cantonaux, régionaux et urbains ainsi que des grandes installations industrielles se fait par des lignes à haute tension de 50 à 150 kV) il y a de plus en plus de câblage ; cependant la tendance est ici moins marquée que dans le domaine de la moyenne tension.

Contact:

Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI
Projets
Luppenstrasse 1, 8320 Fehraltorf
Anne Goumaz, 044 956 12 08
info@esti.admin.ch, www.esti.admin.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019965/100768330> abgerufen werden.